

RÉFÉRENTIEL PÉDAGOGIQUE RECYCLAGE SSIAP 2

(Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à
Personnes niveau 2)

Cette formation permet de recycler le diplôme de Chef d'Équipe de sécurité incendie SSIAP 2ème degré.
Elle est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ➤ S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux fonctions d'un Agent de Sécurité Incendie en ERP (Établissement Recevant du Public) ou en IGH (Immeuble de Grande Hauteur)
Pré requis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Être titulaire du SSIAP 2 et avoir travaillé dans la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois ➤ PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité
Durée totale indicative	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 14H00
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation nécessitant un certificat médical d'aptitude - formulaire à demander à Panthera formation 0479686117
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pièce d'identité ➤ Diplôme SSIAP 2 et dernier recyclage ➤ Brevet de secourisme à jour
Participants	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 12 stagiaires maximum
Public	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Chefs d'Équipe de sécurité Incendie SSIAP 2
Texte de référence	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Arrêté du 2 mai 2005 modifié : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.
Délai d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inscription définitive : 15 jours avant le début de la formation

<p>Méthodes et moyens pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Salles équipées de vidéoprojecteurs, écran blanc et tableau blanc • Support de cours individuel remis aux participants <p><u>LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe • Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants règlementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation. • Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipé du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire • Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence • Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO² • Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement • Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées • Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents • Appareils émetteurs récepteurs • Points de contrôle de ronde • Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels • Alarmes informatiques • Téléphones • Registre de prise en compte des événements • Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses • Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce • Films, vidéos, CD Rom sur un sinistre réel
<p>Débouchées professionnelles</p>	<p>➤ Agent de sécurité incendie SSIAP 1 Possibilité d'évoluer dans des fonctions de Chef d'Équipe après 1607 heures de travail en qualité d'Agent de sécurité incendie</p>
<p>Recyclage</p>	<p>➤ Recyclage triennal de 14 heures ou 21 heures suivant l'arrêté.</p>
<p>Agrément</p>	<p>➤ DS-SIDPC/2021-46 délivré le 12/08/2021</p>

Objectifs intermédiaires	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	Durée
Séquence 1 Prévention	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Évolution de la réglementation ➔ Accessibilité du public ➔ Prévention 	4h
Séquence 2 Moyens de secours	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Évolution de la réglementation ➔ Agents extincteurs ➔ SSI ➔ Moyens d'extinction 	2h
Séquence 3 Gestion du PCS en situation de crise	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours ➔ Gestion d'une évacuation ➔ Compte rendu à la hiérarchie 	3h
Séquence 4 Organisation d'une séance de formation	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Pratique de l'animation ➔ Déroulement chronologique d'une séance 	2h
Séquence 5 L'équipe de sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Organiser l'accueil d'un nouvel agent ➔ Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens ➔ Gérer les conflits ➔ Gestion des documents admin 	3h

Evaluation

Evaluation

Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.

Validation

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.
Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

PANTHERA FORMATION

Siège social : 43 rue Charles Pravaz - B.P. 20144 - 73001 CHAMBÉRY Cedex – APE 8559A

Lieu de formation : 1499 avenue de la Houille Blanche – 73000 CHAMBERY

N° Siret 44221809500028 – N° de déclaration d'activité : 82730084873

Autorisation d'exercice CNAPS N° FOR 073 2025 01 17 20200619626

Tél. : 04 79 68 61 17 – www.panthera.info

MAJ092022 AT